

COMMENT METTRE EN DEMEURE DE RÉTABLIR LA CONNEXION

Si vos appels à la hotline restent infructueux, inutile de perdre plus votre temps et votre argent. Envoyez une lettre avec accusé de réception, mettant votre prestataire face à ces obligations contractuels..

MISE EN DEMEURE DE FAIRE/D'ÉTABLIR/DE RÉTABLIR

Vos NOM et prénom,

Votre adresse.

Vos ref : (n° et ref client)

Nom et adresse du FAI

Objet: mise en demeure d'établir
(ou de rétablir) la connexion

A ..., le ...

Monsieur , Madame,

Je me suis abonné à vos services (Internet/téléphone/tv...) le ... Or, à ce jour (ou depuis le...), je n'ai pas accès à vos services (ou vos services ne fonctionnent pas correctement, expliquez le problème).

En dépit de (inscrivez vos démarches : appels à la hotline, déplacement en boutique, intervention technicien, mails...) ces problèmes subsistent.

En conséquence, je vous mets en demeure de procéder, sous dix jours ouvrés à compter de la réception de la présente,

1 - au rétablissement de votre service, conformément à vos obligations contractuelles (article 1146 du Code Civil) .

2 - de me rembourser la somme de ... € au titre du trop perçu pour la période du ... au ... ; des frais d'appels vers votre service client se montant à ...€, des lettres en R.AR se montant à ...€, ainsi qu'une indemnisation à hauteur de ... €

A défaut, comme le prévoit la Loi, je pourrais saisir le juge du Tribunal d'Instance pour obtenir aux dépens de votre société des dommages et intérêts, ainsi qu'une astreinte financière jusqu'au rétablissement complet du service (article 1147 du Code Civil).

Comptant sur votre diligence,

Veillez agréer, Monsieur (Madame), l'expression de ma considération distinguée.

(Signature)

-- Joignez à votre courrier les factures et relevés téléphoniques pour remboursement des frais--

Pour réagir à cette fiche article sur le Forum :

<http://www.noos-info.net/viewtopic.php?topic=6233&forum=13>